

L'Adresse—M. Lewis

REPRISE DE LA SÉANCE

La séance reprend à 8 heures.

M. l'Orateur suppléant (M. Laniel): A l'ordre. Avant d'accorder la parole au député de York-Sud (M. Lewis), j'aimerais signaler ceci: comme j'ai entendu le début du discours du député, je sais qu'il voulait demander à la Chambre de lui accorder à l'unanimité une prolongation de son temps de parole. Peut-être pourrions-nous régler cette question immédiatement. La Chambre est-elle disposée à permettre à l'honorable représentant de dépasser le temps réglementaire?

Des voix: D'accord.

M. Lewis: Je vous remercie, monsieur l'Orateur, et je remercie les députés.

A 6 heures, je signalais l'importance pour nous d'indiquer quelques-unes des lignes de conduite à prendre au cours de la session actuelle, vu le manque de détails dans le discours du trône. Je tiens à dire tout d'abord que les mesures annoncées à la dernière heure, l'an dernier, devraient être affirmées, même à l'heure actuelle. J'exhorte même le Parlement à faire du programme de travaux d'équipement saisonnier un programme permanent; on pourrait ainsi le planifier à long terme et éviter les retards dans la mise en marche.

Nous savons tous que les gouvernements municipaux sont invariablement à court de fonds et que les municipalités ont d'interminables listes de travaux d'équipement et de services dont le besoin s'impose de toute urgence. Il ne s'agit pas là de projets temporaires ou à court terme ou d'utilité passagère, mais essentiels à la population et à la qualité de la vie des Canadiens. Nous devrions, au cours de la session actuelle, entreprendre un programme créateur et savamment planifié dans ce domaine, qui assurerait un nombre de plus en plus grand d'emplois.

En outre, je pense que les provinces et les municipalités verraient d'un bon œil de nouvelles initiatives fédérales, pourvu qu'elles aient la faculté d'établir les priorités qui s'imposent sur le plan local.

[Français]

Deuxièmement, monsieur l'Orateur, le budget attendu ce mois-ci ou au début du mois prochain doit apporter une importante réduction d'impôt. Outre le maintien de la réduction d'impôt de 3 p. 100 qui a expiré, du moins en principe et selon la lettre de la loi, le 31 décembre, nous comptons également sur une réduction substantielle d'impôt à l'avantage des contribuables à revenu faible ou moyen. En dépit des chimères qui affligent certains conseillers financiers à Ottawa, une hausse de la demande à la consommation contribuera sans aucun doute à créer des emplois. On n'a aucune excuse pour ne pas faire monter la demande à la consommation quand on constate depuis deux ans un niveau de chômage de 6 p. 100 ou plus. Dans les circonstances actuelles, une baisse des impôts des particuliers est non seulement désirable mais pratique. Les revenus du gouvernement ont beaucoup augmenté, beaucoup plus que ne le laissent entendre les prévisions gouvernementales. Par exemple, dans son budget de mai dernier, le ministre des Finances (M. Turner) a prévu un déficit de 450 millions de dollars, mais dans les huit mois qui ont précédé décembre, le gouvernement jouissait d'un surplus de 759 millions de dollars, ce qui représente une erreur de plus d'un milliard.

[M. l'Orateur.]

En fait, monsieur l'Orateur, quand on voit à quel point on avait sous-estimé les revenus de l'État, et dans quelle mesure incroyable on avait aussi sous-estimé les dépenses du régime d'assurance-chômage, on est porté à se demander si le ministère des Finances a assez de compétence pour se servir d'une règle à calculer, à plus forte raison d'un ordinateur.

Troisièmement, le budget doit proposer des réductions sélectives de la taxe de vente aux fabricants, sur les articles pour lesquels cette taxe devient régressive, en ce qu'elle frappe les familles à revenu faible ou moyen. Une telle mesure produirait, elle aussi, une hausse immédiate de la demande à la consommation, de même que du nombre des emplois.

[Traduction]

Quatrièmement, dans la mesure où il est nécessaire de stimuler les investissements, il faut les encourager en faveur des petites entreprises d'appartenance canadienne par l'intermédiaire d'une Corporation de développement du Canada repensée. Je signale que ces petites entreprises d'appartenance canadienne emploient davantage de main-d'œuvre que de capitaux et offriraient de nouvelles possibilités d'emploi.

Les services de commercialisation et de gestion mentionnés dans le discours du trône seraient également utiles. Mais ce dont nous n'avons nul besoin et ce à quoi le NPD continuera de s'opposer c'est la prolongation de l'exploitation des circonstances par les sociétés aux dépens du contribuable moyen.

Des voix: Bravo!

M. Lewis: Elles n'ont pas atteint le niveau d'emploi auquel on pouvait s'attendre par le passé et n'y parviendront pas davantage à l'avenir.

L'engagement pris dans le discours du trône d'intervenir davantage dans le domaine du logement et de la lutte contre la pollution, si le gouvernement en a vraiment l'intention et si ses interventions sont appropriées et énergiques, serait d'une immense valeur dans la lutte contre le chômage car ces domaines créeraient des emplois directement et immédiatement. A notre avis, les milliards de dollars accordés aux grandes entreprises en majorité d'appartenance étrangère sous forme de concessions fiscales et d'impositions différées au cours de ces dernières années avec pour intention, hypothèse ou excuse qu'elles produiraient des emplois ont été un échec. Elles n'ont servi qu'à augmenter la charge fiscale des particuliers, à perturber notre développement économique, à accentuer la mainmise étrangère sur notre économie, surtout dans les industries primaires, et à accroître les bénéficiaires et la puissance des grosses entreprises.

Des voix: Bravo!

M. Lewis: Le nouveau parti démocratique continuera résolument à s'opposer à cette politique et je m'empresse de rappeler au chef de l'opposition (M. Stanfield) que cette politique reçoit l'appui et la faveur de son parti de même que du parti qui lui fait face. Je dis simplement—et j'espère que les ministériels le comprendront—que tout dépend donc des politiques fiscales qui seront dévoilées dans le prochain budget.

Je peux maintenant affirmer que nous nous opposons aujourd'hui, comme nous nous opposons en mai dernier, au dégrèvement d'impôt accordé aux sociétés et aux propositions relatives à l'amortissement accéléré que renfer-